Le sermon du vendredi

١٤٤٤/٦/٦ هـ | 2022/12/30 م

Le noble chaykh et docteur

Abd Al-Mouhsin Ibn Mouhammad Al-Qâsim

imam et conférencier de la noble Mosquée Prophétique

sermon intitulé

Le rang de la Sounnah Prophétique et son autorité législatrice

a-alqasim.com

Le rang de la Sounnah Prophétique et son autorité législatrice[1]

Toutes les louanges appartiennent à Allah, nous Le louons, Lui demandons Son aide et Son pardon. Nous cherchons refuge auprès d'Allah contre le mal qui est en nous-mêmes et contre celui de nos mauvaises actions. Celui qu'Allah guide nul ne peut l'égarer, quant à celui qu'Il égare nul ne peut le guider. J'atteste qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, l'Unique, Celui qui n'a aucun associé. Et j'atteste que Mouhammad est le serviteur d'Allah et Son Messager. Que la prière d'Allah soit sur lui, sa famille et ses Compagnons, ainsi que Ses nombreux saluts.

Ceci dit[2] :

Serviteurs d'Allah ! Craignez Allah d'une crainte véritable, que ce soit en secret ou en apparence.

Ô musulmans[3] :

Allah envoya Son Messager Mouhammad avec la guidée et la religion de vérité après une longue période sans Messagers. Une période où les traces des Livres avaient disparues, où les propos furent modifiés et les législations changées. La Terre se mit de nouveau à resplendir par le biais

[1] Sermon prononcé le vendredi 6 du mois de Joumâdâ Al-Âkhirah, en l'an 1444 de l'hégire, dans la Mosquée Prophétique.

[2] Le terme arabe est : Ammâ Ba'd

[3] Le terme arabe est : Ayyouha-l-Mouslimoûn

de son message après avoir été plongée dans les ténèbres, et les cœurs purent de nouveau se réunirent après avoir été divisés. Allah décréta que la guidée et la réussite s'obtiennent dans le suivi de Son Prophète, et que l'égarement et le malheur résultent de sa désobéissance.

Son Seigneur l'envoya avec le plus complet des messages, le meilleur des Livres et l'ultime législation afin que les créatures n'aient plus d'argument ni d'excuse à avancer. Il a été envoyé par son Seigneur avec la lumière de la révélation qui dissipe toutes les ténèbres et par laquelle la vie des âmes s'opère. Allah le Très Haut dit :

﴿أَوَمَن كَانَ مَيْتًا فَأَحْيَيْنَٰهُ وَجَعَلْنَا لَهُۥ نُورًا يَمْشِى بِهِۦ فِى ٱلنَّاسِ كَمَن مَّثَلُهُۥ فِى ٱلظُّلُمَٰتِ لَيْسَ بِخَارِجٍ مِّنْهَا﴾

"Celui qui était mort et que Nous avons ramené à la vie en lui accordant une lumière qui éclaire son chemin est-il comparable à celui qui est prisonnier des ténèbres dont il ne peut se libérer ?" [Al-An'âm, v.122]

Tous les détails de la guidée et du bien menant à la vérité ne se connaissent qu'à travers la révélation :

﴿وَكَذَٰلِكَ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ رُوحًا مِّنْ أَمْرِنَا ۚ مَا كُنتَ تَدْرِى مَا ٱلْكِتَٰبُ وَلَا ٱلْإِيمَٰنُ وَلَٰكِن جَعَلْنَٰهُ نُورًا نَّهْدِى بِهِۦ مَن نَّشَآءُ مِنْ عِبَادِنَا ۚ﴾

"C'est ainsi que Nous te révélons un Livre émanant de Nous. Tu ne connaissais pas les Livres avant cela, ni même

la vraie foi. Mais Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons parmi Nos serviteurs." [Ach-Choûrâ, v.52]

La Sounnah *(Tradition)* du Prophète ﷺ est donc une révélation à l'instar du Coran que l'Esprit fidèle, Jibrîl عليه السلام, a fait descendre sur lui. Allah le Très Haut dit :

﴿وَأَنزَلَ ٱللَّهُ عَلَيۡكَ ٱلۡكِتَٰبَ وَٱلۡحِكۡمَةَ وَعَلَّمَكَ مَا لَمۡ تَكُن تَعۡلَمُۚ﴾

"Allah t'a révélé le Livre et la Sagesse, et t'a enseigné ce que tu ignorais." [An-Nisâ, v.113]

La Sagesse désigne la Sounnah selon le consensus des prédécesseurs.

Ses paroles ﷺ et ses actes sont vérité et véracité, Allah le Très Haut dit :

﴿وَٱلنَّجۡمِ إِذَا هَوَىٰ ۞ مَا ضَلَّ صَاحِبُكُمۡ وَمَا غَوَىٰ ۞ وَمَا يَنطِقُ عَنِ ٱلۡهَوَىٰٓ ۞ إِنۡ هُوَ إِلَّا وَحۡيٞ يُوحَىٰ ۞﴾

"Par les étoiles à leur déclin ! Votre compagnon ne s'est ni égaré, ni écarté du droit chemin. Il ne parle pas sous l'empire de ses passions mais se contente de répéter ce qu'il reçoit de la Révélation." [An-Najm, v.1 – 4]

Les hadiths du Prophète ﷺ sont conformes à la raison et aux fondements. Nul de ceux qui connaissent le rang qu'Allah a octroyé à Son Messager ﷺ dans la

religion ne le renie, ni même ne rejettent son obéissance qu'Allah a prescrit au gens. Nul de ceux qui ont eu foi en ses paroles et le suivent dans ses jugements ne le fuit.

Allah سُبْحانَه révéla à Son Messager deux révélations : le Livre et la Sounnah ; tous deux font preuve d'autorité législatrice. Allah a rendu obligatoire à Ses serviteur d'avoir foi en eux deux et d'œuvrer avec ce qu'ils renferment. Quiconque fait une distinction entre eux prétendant que le Coran est suffisant dans la religion est comparable à celui qui croit en une partie du Livre et renie l'autre ; suivre l'un implique nécessairement le suivi de l'autre. Le Livre et le Messager صَلَّىٱللَّهُعَلَيْهِوَسَلَّمَ ne peuvent jamais différer, tout comme le Coran ne peut se contredire lui-même. Allah le Très Haut dit :

﴿وَلَوْ كَانَ مِنْ عِندِ غَيْرِ ٱللَّهِ لَوَجَدُواْ فِيهِ ٱخْتِلَٰفًا كَثِيرًا﴾

"S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient maintes contradictions !" [An-Nisâ, v.82]

Tout ce que le Messager d'Allah صَلَّىٱللَّهُعَلَيْهِوَسَلَّمَ a ordonné et interdit, c'est comme si c'était Allah qui l'avait fait. Le Prophète صَلَّىٱللَّهُعَلَيْهِوَسَلَّمَ a dit : **« L'un de vous est sur le point de me démentir alors qu'il est assis sur son matelas ; on lui rapporte mes propos mais il dit : "Entre vous et nous, il y a le Livre d'Allah. La licité que nous trouvons nous la rendons licite, et l'interdit que nous trouvons nous le rendons prohibé." Assurément, ce que le**

Messager d'Allah a interdit est du même rang que ce qu'Allah a interdit. » [Rapporté par Ahmad]. Ach-Chawkâni رَحِمَهُ ٱللَّهُ a dit : « Le fait que la noble Sounnah fasse figure d'autorité et qu'elle permette à elle seule de légiférer des jugements est une nécessité religieuse incontestable. Personne ne contredit cela hormis celui qui n'a aucune part dans l'Islam. »

Allah a préservé Son Prophète صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ dans ses paroles et ses actes, et Il l'a protégé de la ruse de ses ennemis jusqu'à ce qu'il parvienne à transmette le message de la façon la plus complète :

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلرَّسُولُ بَلِّغۡ مَآ أُنزِلَ إِلَيۡكَ مِن رَّبِّكَۖ وَإِن لَّمۡ تَفۡعَلۡ فَمَا بَلَّغۡتَ رِسَالَتَهُۥۚ وَٱللَّهُ يَعۡصِمُكَ مِنَ ٱلنَّاسِۗ﴾

"Ô Messager ! Transmets tout ce qui t'est révélé de la part de ton Seigneur. Si tu en omettais une partie, tu n'aurais pas véritablement transmis Son message. Allah te mettra à l'abri des hommes." [Al-Mâ'idah, v.67]

'Â'ichah رَضِيَ ٱللَّهُ عَنْهَا a dit : « Quiconque te dit que Mouhammad صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a dissimulé une partie de ce qu'Allah lui a révélée aura alors menti. Allah dit :

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلرَّسُولُ بَلِّغۡ مَآ أُنزِلَ إِلَيۡكَ...﴾

"Ô Messager ! Transmets tout ce qui t'est révélé…" » [Consensus d'Al-Boukhârî et Mouslim]. Al-Awzâ'î رَحِمَهُ ٱللَّهُ a dit : « Si un hadith du Messager d'Allah صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ te parvient, alors prends garde à ne pas dire autre chose [que celui-ci]. En effet, le Messager d'Allah صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ transmettait ce qu'Allah le Très Haut [lui révélait]. »

Le Prophète صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ appelait les serviteurs au Paradis. Un groupe d'Anges proposa une parabole au sujet du Prophète صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ et dit : « Son exemple est celui d'un homme qui a bâti une maison dans laquelle il prépara un buffet et qui envoya une personne pour inviter les gens. Quiconque répondra à l'appel de cette personne entrera dans la maison et mangera du buffet ; mais quiconque ne lui répondra pas n'y entrera pas, ni ne mangera de celui-ci. » Les Anges dirent alors : « La maison est à l'image du Paradis et la personne qui invite à l'image de Mouhammad صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ. Ainsi, quiconque obéira à Mouhammad صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ aura obéi à Allah ; et quiconque lui désobéira صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ aura alors désobéi à Allah. Quant à Mouhammad صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ, il est celui qui distingue les gens [croyants des incroyants]. » [Rapporté par Al-Boukhârî]

Sa Sounnah صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ est un exposé clair et une explication du Coran, elle permet de connaître [en détails] ce qui a été brièvement rapporté dans le Coran. C'est d'elle que l'on tire tous les détails des rites islamiques, et c'est à travers

elle que l'on explique correctement les versets du Livre. Allah le Très Haut dit :

﴿وَأَنزَلۡنَآ إِلَيۡكَ ٱلذِّكۡرَ لِتُبَيِّنَ لِلنَّاسِ مَا نُزِّلَ إِلَيۡهِمۡ وَلَعَلَّهُمۡ يَتَفَكَّرُونَ﴾

"Quant à toi, Nous t'avons révélé le Coran afin que tu en exposes clairement les enseignements aux hommes qui pourront ainsi les méditer." [An-Nahl, v.44]

Le Prophète صَلَّىٱللَّهُعَلَيۡهِوَسَلَّمَ fit connaître à ses Compagnons et à toute sa communauté le Dieu qu'ils adorent de la façon la plus complète, à tel point qu'ils peuvent presque Le voir et Le regarder à travers Ses Attributs de perfection et de grandeur. Il leur fit connaître également tous les Prophètes et leurs communautés, ce qu'elles sont devenues et ce qui s'est passé entre les Prophètes et leurs peuples, de telle manière qu'ils peuvent presque vivre parmi eux. Tout comme il leur fit connaître les voies du bien et du mal, des plus subtiles au plus apparentes, comme jamais un prophète ne l'avait fait avant lui pour sa communauté.

S'il n'y avait pas la Sounnah du Prophète صَلَّىٱللَّهُعَلَيۡهِوَسَلَّمَ, aucun musulman ne connaîtrait le nombre d'unité de chaque prière, ni les quantités des différentes aumônes, ni la description du pèlerinage et de la 'Oumrah, ni les règles de ventes et du mariage, ni d'autres détails de la religion. 'AbdAllah ibn 'Oumar رَضِيَٱللَّهُعَنۡهُمَا a dit : « Allah envoya Mouhammad صَلَّىٱللَّهُعَلَيۡهِوَسَلَّمَ alors que nous ne savions rien.

Cependant, nous agissons comme nous l'avons vu faire. » Un homme alla voir 'Imrân ibn Housayn رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمَا pour lui demander quelque chose. Ce dernier lui évoqua [des paroles prophétiques], mais l'homme rétorqua : « Parlez du Livre d'Allah et rien d'autre ! » 'Imrân رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ lui répondit : « Trouves-tu dans le Livre d'Allah [un verset] évoquant le fait que la prière du Dhouhr se compose de quatre unités et qu'elle s'accomplit à voix basse ? Y trouves-tu le nombre de prières, d'aumônes, etc. ? Vois-tu ceci dans le Livre d'Allah ? Effectivement, Allah légifère ceci et la Sounnah l'explique. » Chaykh Al-Islâm, Ibn Taymiyyah رَحِمَهُ اللَّهُ a dit : « La Sounnah du Messager d'Allah صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ explique le Coran, l'éclaircit, s'y réfère et parle en son nom. »

Le Prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ est venu avec le bien d'ici-bas et de l'au-delà ; d'ailleurs, Allah n'a pas fait que les gens reviennent à un autre que lui pour l'éclaircir. Voilà pourquoi le Prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ incita sa communauté à préserver sa Sounnah et à la transmettre aux créatures. Le Prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a dit : **« Que le présent transmette à l'absent ! Car il se peut que quelqu'un à qui on le transmet comprennent mieux que celui qui l'a entendu ! »** [Consensus d'Al-Boukhârî et Mouslim]

Il est obligatoire pour les serviteurs de se saisir de tout ce que le Prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a apporté et de s'écarter de

tout ce qu'il a interdit et mis en garde. Allah le Très Haut dit :

﴿وَمَآ ءَاتَىٰكُمُ ٱلرَّسُولُ فَخُذُوهُ وَمَا نَهَىٰكُمۡ عَنۡهُ فَٱنتَهُواْۚ﴾

"Ce que le Messager vous donne, acceptez-le, et ce qu'il vous défend, abstenez-vous en." [Al-Hachr, v.7]

Le serviteur ne peut atteindre la foi réelle sauf si la certitude remplit son cœur en rendant véridique tout ce avec quoi le Prophète صَلَّىٱللَّهُعَلَيۡهِوَسَلَّمَ est venu, en n'éprouvant aucune hésitation à se conformer à l'un de ses ordres et en ne ressentant aucune rancœur dans l'acceptation de tout ce dont il nous a informés. Allah le Très Haut dit :

﴿إِنَّمَا ٱلۡمُؤۡمِنُونَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ ثُمَّ لَمۡ يَرۡتَابُواْ وَجَٰهَدُواْ بِأَمۡوَٰلِهِمۡ وَأَنفُسِهِمۡ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِۚ أُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلصَّٰدِقُونَ﴾

"Les vrais croyants sont ceux qui croient en Allah et en Son Messager sans jamais douter et qui sacrifient leurs biens et leurs vies pour la cause d'Allah. Voilà ceux qui sont sincères dans leur foi." [Al-Houjourât, v.15]

Au contraire, la foi du serviteur n'est pas valable jusqu'à ce qu'il se réfère à la législation du Prophète صَلَّىٱللَّهُعَلَيۡهِوَسَلَّمَ, sa Sounnah et à tout ce avec quoi il vint concernant les affaires religieuses, petites et grandes. De plus, le serviteur doit se sentir apaisé lorsque son jugement est prononcé, ne pas

ressentir de rancœur et accepter entièrement son ordre. Allah le Très Haut dit :

﴿فَلَا وَرَبِّكَ لَا يُؤْمِنُونَ حَتَّىٰ يُحَكِّمُوكَ فِيمَا شَجَرَ بَيْنَهُمْ ثُمَّ لَا يَجِدُوا۟ فِىٓ أَنفُسِهِمْ حَرَجًا مِّمَّا قَضَيْتَ وَيُسَلِّمُوا۟ تَسْلِيمًا﴾

“Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants tant qu’ils ne porteront pas devant toi leurs différends et n’accepteront pas sans rancœur ton jugement, se soumettant entièrement à ta décision.” [An-Nisâ, v.65]

Par effet de Sa grâce, Allah l’Exalté nous a envoyé le Prophète ﷺ afin qu’on le suive. Les califes bien guidés ne faisaient précéder la parole de personne au détriment de la Sounnah du Prophète ﷺ. ‘Outhmân ibn ‘Affân رضي الله عنه a dit : « Je n’ai jamais délaissé la Sounnah du Messager ﷺ pour la parole de quiconque. » Les grands imams sont tous d’accord sur l’obligation de suivre le Messager. C’est cette voie droite que les hommes de science éducateurs ont empruntée. Ach-Châfi‘î رحمه الله a dit : « Les musulmans sont unanimes quant au fait que celui à qui la Sounnah du Messager ﷺ est apparue, il ne lui est pas permis de la délaisser pour la parole d’une tierce personne. »

Le serviteur est donc tenu de suivre le Prophète ﷺ dans toutes ses injonctions. Allah le Très Haut dit :

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تُقَدِّمُواْ بَيۡنَ يَدَيِ ٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ﴾

“Ô vous qui croyez ! Gardez-vous de devancer les ordres d’Allah et de Son Messager !” [Al-Houjourât, v.1]

Ibn Kathîr رَحِمَهُ ٱللَّهُ a dit : « C’est-à-dire : ne vous précipitez pas à accomplir des choses avant qu’il ne les décrète ! Au contraire, vous devez le suivre dans toute chose. »

Il n’y a aucun bien pour le serviteur dans ce qui contredit la Sounnah du Prophète صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيۡهِ وَسَلَّمَ. Soufiân ibn ‘Ouyaynah رَحِمَهُ ٱللَّهُ a dit : « Le Messager d’Allah صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيۡهِ وَسَلَّمَ est la balance la plus grande. C’est en fonction de lui, de ses nobles caractères, de sa vie et de sa guidée que l’on pèse les œuvres. Ainsi, tout ce qui est conforme à ces choses-là est la vérité, et tout ce qui les contredit est le faux. »

Contredire son ordre صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيۡهِ وَسَلَّمَ implique le fait d’être touché par l’humiliation dans cette vie mondaine et celle l’au-delà. Le Messager d’Allah صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيۡهِ وَسَلَّمَ a dit : **« L’humiliation et le rabaissement sont destinés à celui qui contredit mon ordre. »** [Rapporté par Ahmad]. C’est aussi une source de perte et de mauvaise fin :

﴿وَمَن لَّمۡ يُؤۡمِنۢ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ فَإِنَّآ أَعۡتَدۡنَا لِلۡكَٰفِرِينَ سَعِيرٗا﴾

“Que ceux qui ne croient pas en Allah et en Son Messager sachent que Nous avons préparé aux mécréants un brasier ardent.” [Al-Fath, v.13]

Quiconque s'oppose à la Sounnah du Prophète ﷺ à travers la parole, l'acte, la raison ou l'analogie n'aura pas accompli ce qu'Allah lui a demandé concernant la révérence et l'honneur qu'il doit lui vouer. Allah le Très Haut dit :

﴿إِنَّآ أَرۡسَلۡنَٰكَ شَٰهِدٗا وَمُبَشِّرٗا وَنَذِيرٗا ۞ لِّتُؤۡمِنُواْ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ وَتُعَزِّرُوهُ وَتُوَقِّرُوهُ وَتُسَبِّحُوهُ بُكۡرَةٗ وَأَصِيلًا ۞ إِنَّ ٱلَّذِينَ يُبَايِعُونَكَ إِنَّمَا يُبَايِعُونَ ٱللَّهَ﴾

"Nous t'avons envoyé comme témoin pour annoncer la bonne nouvelle et mettre en garde les hommes, afin que ces derniers croient en Allah et en Son Messager, le soutiennent et l'honorent, et célèbrent, matin et soir, la gloire du Seigneur. Ceux qui te font allégeance font en vérité allégeance à Allah." [Al-Fath, v.8 – 10]

Quiconque se détourne de la Sounnah du Prophète ﷺ, se croit supérieur au fait de devoir prendre de celle-ci, qui doute de ses propos et ce avec quoi il vint, s'oppose à lui à travers la raison ou les passions sera rongé par les regrets le Jour de la Résurrection à cause de ses agissements :

﴿يَوۡمَ تُقَلَّبُ وُجُوهُهُمۡ فِي ٱلنَّارِ يَقُولُونَ يَٰلَيۡتَنَآ أَطَعۡنَا ٱللَّهَ وَأَطَعۡنَا ٱلرَّسُولَا۠﴾

"Le Jour où leurs visages seront tournés et retournés dans le Feu, ils s'écrieront de dépit : « Si seulement nous avions obéi à Allah et obéi au Messager ! »" [Al-Ahzâb, v.66]

Celui pour qui une chose de la Sounnah du Prophète ﷺ apparaît clairement mais la délaisse en toute connaissance de cause, c'est alors une preuve de la déviance de son cœur. Aboû Bakr رضي الله عنه a dit : « Je n'ai rien délaissé de ce que faisait le Messager d'Allah ﷺ sans que je ne l'accomplisse. En effet, si je délaissais une chose de son ordre, je craindrais de dévier. » [Rapporté par Al-Boukhârî]

Quiconque délaisse la Sounnah par désir de s'en écarter ou sentiment de condescendance vis-à-vis d'elle, mérite alors la terrible menace. Le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Celui qui s'écarte de ma Sounnah n'est pas des miens ! »** [Consensus d'Al-Boukhârî et Mouslim]. Chaykh Al-Islâm رحمه الله a dit : « L'hypocrisie citée dans le Coran est l'hypocrisie qui est à l'encontre du Messager ﷺ. »

Rien ne peut faire sortir les gens des ténèbres de l'incertitude ni les prendre par la main lors des troubles et des nombreuses divergences, hormis le fait de s'accrocher et de s'attacher à la Sounnah du Prophète ﷺ en toute circonstance. Le Prophète ﷺ a dit : **« Quiconque vivra après moi verra de nombreuses divergences. Accrochez-vous donc à ma Sounnah et à celle des califes bien guidés ! Cramponnez-vous à elles et mordez-y à pleines dents ! »** [Rapporté par Aboû Dâwoûd]

Le suivi du Prophète ﷺ fait naître l'amour d'Allah et permet la rémission des péchés. Allah le Très Haut dit :

﴿قُلْ إِن كُنتُمْ تُحِبُّونَ ٱللَّهَ فَٱتَّبِعُونِى يُحْبِبْكُمُ ٱللَّهُ وَيَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ ۗ وَٱللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ۞ قُلْ أَطِيعُوا۟ ٱللَّهَ وَٱلرَّسُولَ ۖ فَإِن تَوَلَّوْا۟ فَإِنَّ ٱللَّهَ لَا يُحِبُّ ٱلْكَٰفِرِينَ﴾

"Dis : « Si vous aimez véritablement Allah, suivez-moi ! Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés. Allah est Très Clément et Très Miséricordieux. » Dis : « Obéissez à Allah et au Messager. » S'ils se détournent, qu'ils sachent qu'Allah n'aime pas les impies." [Âloû 'Imrân, v.31 – 32]

On a promis le Paradis à quiconque obéit au Prophète ﷺ et suit sa Sounnah. Le Prophète ﷺ a dit : « **"Tous les membres de ma communauté entreront au Paradis, sauf celui qui refuse."** – "Et qui donc refuse, ô Messager d'Allah ?" demandèrent les Compagnons. Le Prophète ﷺ répondit : **"Celui qui m'aura obéi entrera au Paradis et celui qui m'aura désobéi aura refusé."** » [Rapporté par Al-Boukhârî]

Le Prophète ﷺ décéda… Pourtant, il n'a pas laissé d'oiseau battre ses ailes dans le ciel sans qu'il n'ait enseigné à sa communauté une science en cela. Il leur a enseigné les actes de bienséance en rapport au sommeil, aux positions debout et assise, à la nourriture, à la boisson et même à la manière d'accomplir ses besoins. Il leur a aussi

décrit le Trône, le Marchepied, le ciel, les Anges, les djinns, l'Enfer, le Paradis, le Jour de la Résurrection et ce qu'il contient… comme si nous pouvions voir cela de nos propres yeux.

Le Jour de la Résurrection, les serviteurs seront questionnés à propos du Prophète ﷺ. Lors du pèlerinage d'adieu, le Prophète ﷺ fit un sermon après une vie bénie qu'il passa dans le prêche à Allah, subissant labeurs et difficultés. Il dit dans celui-ci : « **"Vous serez interrogé à mon sujet, alors que direz-vous ?"** Ils répondirent : "Nous attestons que tu as bien transmis [le message], accompli ta mission et que tu nous as conseillé." Le Prophète ﷺ leva l'index vers le ciel puis le pointa vers la foule en disant à trois reprises : **"Ô Allah, témoigne de cela ! Ô Allah, témoigne de cela !"** » [Rapporté par Mouslim]

Son Seigneur attesta également le fait qu'il ait bien transmis [le message], et Il n'a repris son âme que lorsque l'argument fut établi à l'encontre des serviteurs :

﴿ٱلْيَوْمَ أَكْمَلْتُ لَكُمْ دِينَكُمْ وَأَتْمَمْتُ عَلَيْكُمْ نِعْمَتِي وَرَضِيتُ لَكُمُ ٱلْإِسْلَٰمَ دِينًا﴾

"Aujourd'hui, J'ai parachevé votre religion, Je vous ai comblés de Mes bienfaits et J'agrée pour vous l'Islam comme religion." [Al-Mâ'idah, v.3]

Ceci dit, ô musulmans :

Le fondement de l'Islam repose sur l'attestation de l'unicité d'Allah, Seul, et l'attestation que Son Prophète Mouhammad ﷺ est le Messager. L'une de ces attestations n'est d'aucune utilité sans l'autre. Allah le Très Haut dit :

﴿فَـَٔامِنُواْ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ وَٱلنُّورِ ٱلَّذِيٓ أَنزَلۡنَاۚ﴾

"Croyez donc en Allah, en Son Messager et en la lumière que Nous avons fait descendre !" [At-Taghâboun, v.8]

Le serviteur ne peut être véridique lorsqu'il atteste que Mouhammad est le Messager qu'en le suivant et en se conformant à lui. Allah le Très haut dit :

﴿مَّن يُطِعِ ٱلرَّسُولَ فَقَدۡ أَطَاعَ ٱللَّهَۖ﴾

"Quiconque obéit au Messager obéit en réalité à Allah." [An-Nisâ, v.80]

Ses paroles et ses actes sont une preuve dans la législation, sa vie et sa guidée sont une voie avec laquelle on adore Allah. Les hommes seront interrogés et éprouvés dans leur tombe à son sujet.

Je chercher refuge auprès d'Allah contre Satan le lapidé

(A'oûdhou biLlahi mina-ch-Chaytâni-r-rajîm)

﴿وَمَن يُطِعِ ٱللَّهَ وَٱلرَّسُولَ فَأُوْلَٰٓئِكَ مَعَ ٱلَّذِينَ أَنۡعَمَ ٱللَّهُ عَلَيۡهِم مِّنَ ٱلنَّبِيِّـۧنَ وَٱلصِّدِّيقِينَ وَٱلشُّهَدَآءِ وَٱلصَّٰلِحِينَۚ وَحَسُنَ أُوْلَٰٓئِكَ رَفِيقٗا ۞ ذَٰلِكَ ٱلۡفَضۡلُ مِنَ ٱللَّهِۚ وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ عَلِيمٗا﴾

“Quiconque obéit à Allah et au Messager jouira au Paradis de la compagnie de ceux qu’Allah a comblés de Ses grâces parmi les Prophètes, les croyants sincères, les martyrs et les vertueux. Quelle noble compagnie que celle-ci !” [An-Nisâ, v.69]

Qu’Allah me bénisse et vous bénisse à travers le glorieux Coran …

2ème sermon

Toute la louange revient à Allah pour Sa bienfaisance. Nous Le remercions de la réussite et des bienfaits qu'Il nous accorde. J'atteste qu'il n'est de divinité digne d'adoration qu'Allah, Seul, sans associé, en Le glorifiant. Et j'atteste que notre Prophète Mouhammad est Son serviteur et Messager. Que la prière d'Allah soit sur lui, sa famille et ses Compagnons, ainsi que Ses nombreux saluts.

Ô musulmans :

Attachez-vous tous fermement au Livre d'Allah, car il est Son câble solide. Ayez en révérence la Sounnah de votre Prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ et suivez ce qu'elle contient ! Il y en cela une protection lors des réflexions [religieuses] et la finalité [des choses]. Az-Zouhrî رَحِمَهُ اللَّهُ a dit : « Les savants qui nous ont précédés disaient : "S'attacher à la Sounnah est synonyme de salut." »

Personne parmi les créatures ne peut se passer de ce que le Messager صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a apporté. Le besoin qu'ont les hommes sur Terre de la Sounnah est similaire au besoin qu'ils ont de la nourriture et la boisson, même davantage encore. Les hommes sur Terre ne peuvent continuer à exister que si la Sounnah du Prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ est présente parmi eux.

Mais à la fin des temps, lorsque les traces laissées par les Messagers disparaîtront de la Terre et s'effaceront entièrement, Allah détruira le monde céleste et terrestre, puis se tiendra le Jour de la Résurrection.

Enfin, sachez qu'Allah vous a ordonné de prier sur Son Prophète et de le saluer …

خطبة الجمعة

١٤٤٤/٦/٦ هـ | ٢٠٢٢/١٢/٣٠ م

فضيلة الشيخ الدكتور

د. عبد المحسن بن محمد القاسم

إمام وخطيب المسجد النبوي الشريف

بعنوان

مكانة السُّنَّة النَّبويَّة وحُجِّيَّتُها

ترجمة باللغة الفرنسية

a-alqasim.com